



Calendrier

Dates	Activités	Lieu	horaire	Accessibilité
Juin 2010				
Mercredi 02.06	Permanence rencontre		local 17 h 30	
Lundi 07.06	Réunion débutants		local 17 h 30	
Mercredi 09.06	Permanence rencontre		local 17 h 30	
Samedi 19.06	Salle Polyvalente		local 18 h	
	Conférence de presse: présentation de notre livre Mauriennes et Mauriennais vers 1860			
Mercredi 23.06	Permanence rencontre	à partir de 14 h	local	Envoi des livres et préparation de l'exposition
Judi 24.06	St Jean de Mnne	Salle Pré Coppet	18 h	Conférence par Jean Marc Dufreney
Vendredi 25 .06	salle Pré Coppet		après midi	Mise en place de l'exposition
Samedi 26 et dimanche 27 juin	Salle Pré Coppet			EXPOSITION Maurienne Généalogie
Juillet 2010				
Mercredi 07.07	Permanence rencontre		Local 17 h 30	
Mercredi 21.07	Permanence rencontre		local 17 h 30	
Mercredi 28.07	Permanence rencontre		local 17 h 30	

Nos réunions.

Vendredi 7 mai salle polyvalente

Les Contrats de Mariages de la période révolutionnaire.

Présenté par P BLAZY



Pour qui effectue des recherches généalogiques, une période est particulièrement pré-occupante : la période de la Révolution de 1789. En effet, dans bien des communes, les registres des naissances, mariages et décès sont inexistant. Les prêtres qui assuraient auparavant la transcription des ac-

tes ayant été écartés par le pouvoir révolutionnaire ne furent que partiellement, voire pas du tout remplacés à cette tâche et de plus nombre de fonds d'archives ont été purement et simplement détruits.

Il reste que la demande d'archivage de certains documents était toujours là et en particulier les actes notariés qui devaient être conservés. Ils le furent par les notaires eux-mêmes, ce qui les mettait à l'abri de la destruction.

C'est ainsi que notre Président ayant découvert un document des plus intéressants, l'inventaire des contrats de mariage, un dépouillement en a été effectué qui a été présenté au cours de la soirée du 7 mai dernier.

Au commencement, donc, (en tout cas jusqu'en 1792), était le Tabellion, compilation des actes rédigés par les notaires, envoyés par eux environ tous les trimestres à un service qui les répertoriait et les reliait.

Après le Tabellion, de 1792 à 1805, ces actes furent toujours enregistrés par les notaires mais si le tabellion les listait en vrac, le service de l'enregistrement qui le remplaça eut la bonne idée de les ranger par catégories et, avantage supplémentaire, par ordre alphabétique, tout au moins par lettres.

Evidemment, le contrat de mariage ne remplace pas l'acte lui-même, mais en l'absence de celui-ci et compte tenu de ce qu'il était à peu près toujours suivi à quelques jours de la cérémonie, cela reste un document relativement fiable.

Les renseignements donnés par ces actes sont nombreux et variés :

- les noms, bien sur, des futurs époux
- les biens apportés par le futur (peu de détails, le futur époux étant certain d'avoir sa part au moment de l'héritage)
- les biens apportés par la future (la dot, bien sur, et le fameux « trossel » -qui a donné trousseau-, différents suivant les cas, et proportionnels à la situation sociale de la famille)
- les dates de la signature du contrat ainsi que de l'enregistrement, dates du calendrier républicain à partir du « primidi vendémiaire an 1 », 22 septembre 1792 et jusqu'en 1805
- les noms des notaires.

On peut regretter que les filiations des futurs ne figurent pas dans la nomenclature. Néanmoins, on sait qu'elle figure obligatoirement dans le contrat, et une recherche assez simple permet de venir à bout d'éventuelles doubles homonymies.

Le document tiré du dépouillement des actes est, lui, par ordre alphabétique intégral et renvoie aux fonds des notaires, en principe déposés aux Archives Départementales.

Ce document sera prochainement à la disposition des adhérents de Maurienne Généalogie, afin d'optimiser leurs possibilités de recherche.

Pierre Blazy.

*Salle Polyvalente de Villargondran
Samedi 19 juin à 18 heures*

*présentation de notre livre
Mauriennes et Mauriennais vers 1860*

*Avec la présence des journalistes et autorités
Tous les adhérents de M.G et leurs amis
sont cordialement invités.*

*Nous espérons faire une photo avec le maximum de
personnes ayant participé à la réalisation du livre.*

Maurienne Généalogie fait la foire



*La mise en place de l'expo le samedi matin
Mrs Anselme - Blazy - Duc - Bochu - Dufreney*

Dans le cadre du 150^{ème} anniversaire du rattachement de la Savoie à la France, Maurienne Généalogie a participé avec les différentes associations cantonales d'animation à l'organisation de « Maurienne 2010 »

Sur la commune de Saint-Michel de Maurienne, le point fort qui a marqué cet anniversaire était « La Foires aux Plants » dont le thème cantonal était les 150 ans. Nous avons été présents durant 2 jours (samedi 15 et dimanche 16 mai) pour présenter l'activité de notre association et notamment le travail effectué par ses membres sur cette période :



A l'ouverture le samedi après-midi: on attend le client !

- Présentation des différentes communes en 1860, avec les recueils du recensement de 1876,
- Réalisation du livre « Mauriennais et Mauriennes vers 1860 » couvrant l'ensemble du territoire de Maurienne .

Ce travail qui a été présenté sur le stand a intéressé de nombreuses personnes qui n'ont pas manqué de poser des questions. Une fois de plus M.G a été à la hauteur de l'événement grâce à une forte participation de ses membres et de son Président Dufreney et à la préparation orchestrée par Félix Anselme et Daniel Bochu



Et l'effervescence du Dimanche

Des nouvelles de l'UAGPS

Le 29 mai, le Conseil d'Administration de l'UAGPS s'est réuni à la Maison des Associations de Chambéry.

Etaient présents Jean Pierre Dubrulle, Président, Roland Hyacinthe, Vice Président, Gilles Basset, Trésorier, Claude Scarpelli, membre du CA et Pierre Blazy, Secrétaire. Jean Marc Dufreney s'est excusé.

Le but de la réunion était de faire le point sur l'avancement des travaux d'organisation du Forum de septembre et d'entrer plus avant dans les détails de celle-ci.

Au plan des inscriptions, l'incertitude est encore grande, seuls 29 participations fermes sont enregistrées et 7 restent à confirmer. Il y a donc lieu d'élargir un peu le champ des invitations, les Auvergnats, les Bourguignons, les Bas Dauphinois, les Francs Comtois vont ainsi être contactés.

Le matériel reste un souci, essentiellement les grilles d'exposition qui, pour l'instant, manquent à l'appel. Des pistes restent à explorer, à Chambéry, à Montmélian et à Saint Jorioz. L'implantation dans la salle du Manège a été revue, nous disposons maintenant de 125 places sur deux niveaux, en privilégiant l'étage, le rez-de-chaussée pouvant être utilisé pour une exposition introductive au Forum (le hall d'entrée est occupé par quatre palmiers – oui, des vrais !- qu'il faut protéger par des grilles, lesquelles feraient d'excellents supports pour, par exemple, des arbres généalogiques. Les prises de courant électriques ont été identifiées et la présence d'une trentaine d'accès WIFI confirmée. Pour le matériel du Bar, Claude propose le prêt de deux cafetières d'une capacité de plus de 200 tasses.

Le point financier révèle une encaisse à ce jour de 1576€ et le CEGRA qui prend en charge les inscriptions des Associations qu'il fédère doit nous verser à ce titre 880€. C'est dire que de nouvelles inscriptions seront les bienvenues.

Les devis pour l'impression des affiches et des « flyers » sont à l'étude, diverses propositions tournent autour de 500€ HT.

Les subventions tardent également à se finaliser. L'APS (Association des Pays de Savoie) dépendant des Conseils Généraux des deux départements semble un peu engluée dans ses méandres politico-administratifs. La Banque du Crédit Mutuel nous propose pour tout le mois de septembre une vitrine d'exposition, la Banque de Savoie n'a pas encore été contactée. La SNCF a répondu négativement.

Le programme des conférences est arrêté :

Samedi 18 :

- Christian SORREL La vie politique en 1860
- Marc MARGARIT Les recherches généalogiques en Italie

Dimanche 19 :

- Jean Marc DUFRENEY Mauriennaises et Mauriennais vers 1860
- Sylvain MILBACH La Savoie des Libertés, 1848-1860

En réserve : André Marc CHEVALLIER, Les Savoyards et la Révolution et Bruno GACHET, la gabelle du sel 1561.

Les ateliers sont arrêtés :

Initiations - Projections - Conférences

Pour animer tout cela, il faudra des bénévoles. Les tâches ont été réparties par Associations :

La buvette au CGS

Les projections à l'AREDES

L'accueil à MAURIENNE GENEALOGIE

Le CGS organisera l'apéritif inaugural du samedi matin à 11h30, les invitations des officiels vont être lancées dans le courant juillet.

La publicité du Forum sera organisée dans la presse locale, chaque Association avec ses publications, un contact sera également recherché avec France Bleue Pays de Savoie et 8 Mont Blanc.

En questions diverses ont été évoqués :

L'assurance de la manifestation

Les badges d'identification pour les bénévoles

La possibilité d'obtenir des places de parking à bon compte

Cette « visite de chantier » à mi-course a permis de bien situer les problèmes et d'envisager la suite dans de bonnes conditions. Le 4^{ème} Forum de Généalogie et d'Histoire sera, n'en doutons pas, un succès et les Généalogistes Mauriennais sauront sans aucun doute y prendre leur part.

P Blazy

A St Jean de Maurienne à la veille de la votation

Extrait du recueil de M. Hubert Lescale « 1860 : La Savoie définitivement française et Saint-Jean-de-Maurienne suit le mouvement.

Tout paraissait donc en place à Saint-Jean-de-Maurienne, en cette première quinzaine d'avril, pour un plébiscite triomphal. Cependant, pour porter l'enthousiasme à son comble, tout en favorisant le bon choix en ces Journées décisives des 22 et 23 du même mois, les « médias » de l'époque se déchaînent ; témoins les affiches apposées sur les murs de la ville peu avant le plébiscite. On va voir qu'elles se passent de commentaires, à moins évidemment de faire preuve de scepticisme envers les promesses électorales ! Loin de nous parer d'idée : aussi nous vous livrons ces affiches telles quelles :

CONCITOYENS.

Les populations Savoyennes sont appelées à décider irrévocablement de leur sort le 22 avril courant.

Nous sommes séparés sans retour du Piémont : il ne nous reste qu'à choisir entre la réunion à la France et les incertitudes d'un avenir dont nul ne peut répondre.

Appelés à faire usage pour la première fois du suffrage universel, qui forme la base du droit politique de la France, que chacun de nous s'empresse d'aller accomplir le plus grand acte de la vie d'un peuple, et de déposer dans l'urne le vote qui est destiné à ouvrir une ère de bonheur pour notre pays. La France, dont la prospérité a si souvent rejailli sur nous, nous accueille comme des frères, et nous invite à partager ses glorieuses destinées.

La Savoie, qui n'a jamais cessé d'être française par le coeur, par la langue, les moeurs et les aspirations, ne saurait oublier les voeux de nos aïeux, et méconnaître les désirs constants de ses fils.

Le vote pour la réunion à la France est dans les désirs formellement exprimés du Roi Victor-Emmanuel II. Voter est un devoir pour tout citoyen qui aime sa patrie ; l'abstention serait la ruine de nos intérêts les plus chers.

Concitoyens ! Nous comptons donc sur votre patriotisme éclairé pour vous voir tous réunis sous le même drapeau, sur lequel chacun de vous inscrira par un OUI solennel :

VIVE la France !!

VIVE L'EMPEREUR !!!

Le comité de St Jean de Maurienne : Richard avocat, Fay avocat, Settier avocat, Bonnet procureur, Bonnivard notaire, Deschamps procureur, Laymond procureur, Guille procureur.

CHERS CONCITOYENS

Voici bientôt le jour où nous allons nous prononcer sur le sort de notre patrie.

Les versants français des Alpes ne peuvent plus, d'après le traité du 24 mars, faire partie du Piémont. Nous avons à choisir entre la France et un avenir triste et inconnu

. Cette France noble et grande, qui fut toujours notre véritable patrie, va bientôt nous compter au nombre de ses enfants.

. Nous allons chercher chez elle la science et le bien-être, et elle va les apporter elle-même dans nos montagnes.

Nos minerais, nos charbons, nos cours d'eau seront pour nous une source inépuisable de richesses.

Nous avons la parole du puissant souverain qui a porté si haut la gloire de la magnanime nation française.

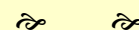
**Votons donc tous pour la France,
dont nous allons partager la gloire et la prospérité.**

FALCOZ, avocat, conseiller provincial de SA INT - JEAN-DE-MAURIENNE, et membre de la députation reçue par l'Empereur Napoléon. ANSELME, président d'Appel, conseiller provincial. RIVET, conseiller provincial, PORTIER J-B, substitut-avocat des pauvres.

(M.M. GRANGE, avocat, député et conseiller provincial d'Aiguebelle, LAYMOND, juge et conseiller provincial de la Chambre ; ROSTAING, médecin, syndic et conseiller provincial de SAINT-MICHEL, par lettre du 11 courant, ont autorisé le soussigné à les porter comme signataires de l'écrit qui précède, dont copie leur avait été adressée).

*Jeudi 24 juin salle Pré Coppet à St Jean 18 h
Conférence par notre Président J.M Dufreney
Sur notre livre Mauriennaises et Mauriennais vers 1860*

*Il lui serait particulièrement agréable si un grand nombre
d'adhérents de M.G venait le soutenir*



*Samedi et dimanche 26 et 27 juin Salle Pré Coppet,
EXPOSITION de Maurienne Généalogie*

*Venez nombreux avec vos amis nous apporter votre soutien
En ce qui concerne les permanences à tenir, voir avec le Président*

Le bulletin OUI !

La seule reproduction d'un bulletin OUI mérite explication, sinon éclaircissement. En effet, en dépit des efforts des chercheurs, aucun bulletin NON n'a pu être retrouvé dans les archives. Il devait pourtant bien exister

le jour du vote, ne serait-ce que pour donner au moins l'illusion d'un choix Le procès-verbal de la votation en fait d'ailleurs mention.

Alors ... ? Alors, la légende, mais sans doute pour une fois ne travestit-elle guère la vérité, veut que les bulletins NON, non-utilisés à 100 % comme nous le verrons, aient été brûlés en feu de joie, un feu de joie à la mesure de l'enthousiasme provoqué par les résultats de la votation. Et le "séculaire attachement à la Maison de Savoie qui ne devait jamais se démentir", si l'on en croit tout au moins l'Intendant de Maurienne peu de temps auparavant, que devient-il dans cette affaire ? Evanoui en fumée, selon l'aphorisme bien connu: "Brûle ce que tu as adoré ... ! «

Le jour de votation à St Jean

Les 22 et 23 avril luisent enfin au ciel de notre Savoie ... A huit heures du matin, le bureau des votations est ouvert et les votants accourent à la file déposer leur vote dans l'urne. SAINT-JEAN a pris un air de fête et notre population, si calme et si peu enthousiaste depuis quelques années, fait trêve à ses habitudes pour se li v r e entièrement à sa joie ...

A 9 heures et demie, les détonations des boîtes, le roulement des tambours et le son majestueux du bourdon de la Cathédrale font présager quelque chose de peu ordinaire. En effet, à 10 heures, une immense réunion a lieu sur la place Fodéré et aux alentours pour un défilé qui se fait dans l'ordre suivant tambours, musique, un drapeau porté par le brave P. DUBUISSON soldat de la Vieille Garde viennent ensuite les autres vétérans du Premier Empire. conduits par un de leurs anciens chefs" Monsieur le Major GRAND. Quelques-uns d'entre eux, accablés par l'âge et les infirmités, marchent avec peine néanmoins, ils sont heureux et fiers de l'honneur qu'on leur a fait de les placer en tête du cor-

Dans le cadre des fêtes du 150ème anniversaire

Conférence « autour de 1860 »

Par Mme Gisèle ROCHE GALOPINI

Mardi 20 juillet 18 h à Fontcouverte

tège. Après eux, vient le tribunal en corps, les divers fonctionnaires et les notabilités, précédés d'un drapeau, les ouvriers avec le leur, enfin des enfants par centaines avec leurs tambours et leurs bannières et portant un OUI sur leur coiffures. Tous poussent des vivats de circonstance et ces derniers ne sont pas ceux qui font le moins de bruit.

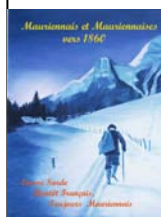
A midi, SAINT-JEAN rentre dans le calme ; chacun s'empresse de dîner; mais à une heure, tout recommence de plus belle. Les enfants sont dans les premiers au rendez-vous et ne lâchent prise qu'à la nuit.

L'empressement de la population à voter est admirable ... On remarque avec plaisir que Monseigneur l'Evêque se rend à la salle du vote à la tête de son chapitre et de son clergé, suivi des professeurs du Collège, des élèves du Grand Séminaire, des frères, etc ...

Le 23 avril, la votation continue pour les rares personnes absentes hier. On ne compte pas encore un seul NON et ce qui nous le fait dire, c'est que tout le monde veut voter à bulletin ouvert.

Après la clôture du vote, les habitants qui ont été convoqués pour 7 heures du soir, se trouvant réunis en grand nombre sous les fenêtres de l' Hôtel de Ville, Monsieur le Syndic paraît au balcon et publie les résultats". . . . À suivre

Livre Mauriennes et Maurienais vers 1860



Recensements des communes de 1876



Pour renseignements et commandes, s'adresser à :
Dufrenoy Jean Marc
ou Jo Duc



Recensement de 1876 des communes de Maurienne

Les tarifs ont été calculés en fonction du nombre de pages des recueils.

Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre de Maurienne Généalogie

Commande et correspondance
Jean Marc Dufrenoy 312 rue des Murgés 73870 St Julien Montdenis

Possibilité envoi par poste
1 recueil 2,50 € - 2 recueils 3 €
3 et 4 recueils 4 €

Canton d'Aiguebelle

Aiguebelle	6 €
Aiton	7 €
Argentine	8 €
Bonvillaret	5 €
Epière	5 €
Montgilbert	5 €
Montsapey	5 €
Randens	6 €
St Alban d'Hurtière (1)	
St Georges d'Hurtières	7 €
St Léger	5 €
St Pierre de Belleville	4 €
(1) n'existe pas	

Canton La Chambre

La Chambre	5 €
La Chapelle	6 €
Les Chavannes	4 €
Montaimont	7 €
Montgellafrey	6 €
Notre Dame du Cruet	4 €
St Alban des Villards	6 €
St Avre	4 €
St Coloman des Vill.	7 €
St Etienne de Cuines	5 €
St Martin S/ la Chambre	5 €
St Rémi	6 €
Ste Marie de Cuines	6 €

Canton de

St Jean de Mnne

Albanne	5 €
Albiez le Jeune	5 €
Albiez le Vieux	6 €
Fontcouverte	7 €
Hermillon	5 €
Jarrier	6 €
Le Châtel	5 €
Montdenis	5 €
Montpascal	4 €
Montricher	4 €
Montrond	5 €
Montvernier	5 €
Pontamafrey	4 €
St Jean d'Arves	7 €
St Jean de Mnne	10 €
St Julien	7 €
St Pancrace	4 €
St Sorlin d'Arves	6 €
Villarembert	5 €
Villargondran	5 €

Canton Modane

Aussois	5 €
Avrieux	4 €
Fourneaux	7 €
Le Freney	4 €
Modane	9 €
St André	6 €
Villarodin Bourget	5 €

Canton St Michel

Beaune	4 €
Le Thyl	5 €
Orelle	6 €
St Martin La Porte	6 €
St Martin d'Arc	4 €
St Michel	9 €
Valmeinier	5 €
Valloire	7 €

Canton Lanslebourg

Bessans	6 €
Bonneval	4 €
Bramans	6 €
Lanslebourg	6 €
Lanslevillard	5 €
Sollières Sardières	5 €
Termignon	6 €